

Fiche d'inscription à retourner avant le 12 juillet 2019 à l'annexe de la mairie au
19 Grande Rue BP10 – Ecos 27630 VEXIN-SUR-EPTE ou par mail : scolaires@vexin-sur-eppte.fr
Passé ce délai l'inscription ne sera pas effective pour la rentrée scolaire 2019/2020

A partir de septembre 2019, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire
Suivant 2 formules.

Soit sur une RESERVATION à L'ANNEE

- Votre enfant vient de façon régulière et identique chaque semaine
- Vous cochez les jours / plages auxquels votre enfant sera présent

| Le MATIN | | Le SOIR | |
|----------|--|----------|--|
| LUNDI | | LUNDI | |
| MARDI | | MARDI | |
| JEUDI | | JEUDI | |
| VENDREDI | | VENDREDI | |

Soit sur une RESERVATION par SESSION

- Votre enfant vient occasionnellement suivant votre planning
- Vous retirez au pôle scolaire ou sur les accueils, des bulletins de réservations que vous retournez au service dans les délais ci-contre.

| A retourner au Pôle Scolaire au plus tard le : | Pour la Périodes de réservation De : |
|--|--------------------------------------|
| • 12 juillet 2019 | • Septembre Octobre 2019 |
| • 18 octobre 2019 | • Novembre Décembre 2019 |
| • 20 décembre 2019 | • Janvier Février 2020 |
| • 14 février 2020 | • Mars Avril 2020 |
| • 10 avril 2020 | • Mai Juin Juillet 2020 |

Je soussigné,inscrit mon enfant

Scolarisé en classe de à l'école de à l'accueil périscolaire

A L'ANNEE

A LA SESSION

- **Cocher dans le tableau ci-dessus les jours/plages**

RECEPISSE DU REGLEMENT INTERIEUR – ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

- Je soussigné(e) (Nom, prénom du représentant légal) :
Reconnais avoir reçu le règlement intérieur de l'accueil périscolaire, en avoir pris connaissance et l'accepter

Pour Rappel : Conformément au règlement intérieur des accueils périscolaire en vigueur, j'ai bien noté que les jours réservés me seront facturés sauf pour les cas mentionnés par l'article 7 (remises d'ordre).

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal (obligatoire) :